

FLASH INFO CAD

TOUT VA BIEN DANS LE MEILLEUR DES MONDES ?!

Erreurs sur les fiches de paies, erreurs sur les pointages, questions RH-contrat de travail, stress, mise en concurrence, manque d'effectif, formation, insécurité, reconnaissance pro...

Les REVENDICATIONS des agents sont légitimes :

- Organisation de réunions par le service RH-contrat de travail en urgence pour régulariser toutes les problématiques individuelles et collectives en cours.
- Création d'un poste appui RH au sein du CAD de Marseille.
- Création d'une astreinte renfort pour répondre aux pics d'activité constatés au CAD Marseille.
- Embauche immédiate des intérimaires en contrats statutaires.
- Réadaptation de l'activité des apprentis qui ne sont pas là pour combler le manque d'effectif.
- Reconnaissance du tutorat.
- Suppression de la charte « Bien vivre ensemble » qui n'est jamais passé dans le CHSCT.
- Gardiennage du site hors heures ouvrables pour les agents en service continu.

Vos élus CGT sont à votre disposition pour recenser toutes les problématiques rencontrées et en assurer le suivi en séance DP, CHSCT et CE.

La CGT est dans l'attente que la direction la reçoive afin de défendre point par point votre cahier revendicatif.

Assemblée Générale Centrale

Des Energéticiens Marseillais

**RDV LE MARDI 24 AVRIL
DE 8H A 10H EN CODE 028
SITE ARENC SALENGRO**

(SALLE NEULLET)

**POUR QUE ÇA CHANGE, NE
COMPTONS QUE SUR NOUS !**

